

Demande relative à la Politique administrative pour l'entretien et l'amélioration d'un chemin privé

Les demandes doivent être reçues à la Municipalité au plus tard le 15 octobre de l'année précédant les travaux.

Nom	du chemin :				
Desci	ription du projet :		neigement 🔲 retien été 🔲		
		Aut	re :		
Nom	du responsable : _		Téléphone Lettres moulées		
		J	Letti es inouices		
Signa	ature du responsal	ole	Date de la demande :		
adres	re obligatoirement tout ses situées sur le chem demande d'entretien		Liste des prop	Suite des adresses au verso	
dresses	Nom du chemin		du propriétaire 1 lettres moulées)	Nom du propriétaire 2 (en lettres moulées)	Signature de l'un des propriétaires
_	•			e cinq (5) ans. La soumission létaillé pour chacune des ann	•
	gnatures et la soumiss\$	\$	\$	\$	\$
(2020	à 2021) (à _)	(à)	(à) (à)
				La soumissio	

Suite du tableau pour inscrire les adresses civiques des immeubles visés par la demande pour

l'entretien et l'amélioration des chemins privés.

No. civique	Nom du chemin	Nom du propriétaire (en lettres moulées)	Signature

- Un minimum de cinquante (50 %) pourcent plus un des signatures des propriétaires ayant une adresse civique sur un chemin privé.
- Un minimum de deux (2) adresses civiques sur un chemin privé est obligatoire pour constituer un regroupement.
- Si au cours de la période de validité de la demande, un immeuble change de propriétaire, le responsable doit en aviser la Municipalité et faire signer ce nouveau propriétaire.
- Le responsable désigné à la demande d'entretien ou d'amélioration d'un chemin privé doit vérifier auprès de la Municipalité que sa demande est valide et rencontre les normes de la Politique.